

Il y a deux manières d'exporter votre véhicule vers l'Afrique, par conteneur ou directement par navire (RORO). Sini Logistics Africa, avec son expérience de plus de 10 ans dans le métier de transport logistique, vous propose un service sur mesure avec un excellent rapport qualité prix.

Le prix du transport de véhicule est calculé en fonction de la hauteur du véhicule ou de son volume (camion, engin, remorque, voiture, mini bus, 4x4...).

La démarche à suivre pour envoyer un véhicule est assez simple. En effet, l'envoi d'un véhicule de la France vers l'Afrique suit les 4 étapes :

1. La réception du véhicule au port de départ ;
2. La fourniture des documents obligatoires pour ce transport ;
3. Le chargement du véhicule et son transport ;
4. Le dédouanement au port de la destination.

Les explications données ci-après apportent plus de précisions à cet effet.

Les différents moyens de transport d'un véhicule à l'international

Comme mentionné ci-dessus, deux solutions sont possibles pour envoyer un véhicule de la France vers l'Afrique :

- Le transport maritime ;
- Le transport aérien.

Pendant, le moyen le plus utilisé reste le transport maritime. Cela s'explique par des coûts de transport relativement bas pour un délai assez raisonnable (environ 2 semaines).

Pour ce transport maritime, deux choix sont possibles : le transport par conteneur ou directement par navire appelé RORO.

En choisissant la solution d'un conteneur complet, vous pourrez transporter jusqu'à 3 voitures.

En revanche si vous n'avez qu'un seul véhicule à envoyer, il est plus approprié de choisir le groupage. Ce qui signifie que vous partagez les frais avec d'autres clients utilisant le même container pour envoyer leurs véhicules.

Enfin, les navires rouliers sont particulièrement prisés pour le transport des véhicules de toutes tailles (Engin, Remorque, Semi-remorque, bus, Camion, 4x4...).

Les documents à fournir pour pouvoir envoyer un véhicule de la France vers l'Afrique



Les documents mentionnés ci-dessous sont à fournir obligatoirement à votre transitaire pour le transport de votre véhicule de la France vers l'Afrique :

- La facture d'achat de la voiture ;
- Une copie de votre pièce d'identité ;
- La carte grise du véhicule ;
- Le certificat de cession ;
- Un certificat de non-gage ;
- L'attestation de valeur. (Cliquez ici pour la télécharger)

NB : Veuillez respecter la limite d'âge pour l'importation des véhicules fixée par le pays d'arrivée !

La liste des types de véhicule que vous pouvez faire entrer en Afrique est aussi longue que diverse : Moto, Citadine, Berline, Monospace, Caravane, Camion, 4x4, Remorque, Engin, Bus...

Cependant, des règles et des mesures s'appliquent concernant l'âge du véhicule (spécifique selon le pays de destination) et des cargaisons supplémentaires. Les tableaux ci-dessous apportent des précisions importantes à cet effet.

Véhicules	Dimensions	Cargaison supplémentaire..
Car	Max 13cbm-1,7m H	Vide
4x4	Max 20cbm-2,2m H	Vide
Small Van	Max 20cbm-2,2m H	Vide
Big Van	Max 30cbm-2,5m H	Vide
Big Van 3P	Max 30cbm-2,5m H	Vide
L/M	Max 2,6W-4,4m-H 5ton	Permis, en respectant les poids maximums autorisés



RESTRICTION D'ÂGE				DOCUMENTS OBLIGATOIRES
PAYS	VILLE	VOITURE	CAMION	
CÔTE D'IVOIRE	ABIDJAN	5 ans	10 ans	BSC ou Cargo Tracking note
GUINEE	CONAKRY	10 ans	10 ans	
BENIN	COTONOU	Aucune	Aucune	BSC ou Cargo Tracking note
SENEGAL	DAKAR	8 ans	10 ans	BSC ou Cargo Tracking note
CAMEROUN	DOUALA	10 ans	15 ans	
SIERRA LEONE	FREETOWN	Aucune	Aucune	
NIGERIA	LAGOS	Aucune	Aucune	BSC ou Cargo Tracking note
GABON	LIBREVILLE	5 ans	6 ans	BIETC / BIC
TOGO	LOME	5 ans	10 ans	BSC ou Cargo Tracking note
CONGO	POINTE NOIRE	10 ans	10 ans	GUTO / BESC (Bordereau électronique de suivi de cargaison)
GHANA	TEMA	10 ans	10 ans	
MAURITANIE	NOUAKCHOTT	Aucune	Aucune	
ANGOLA	LUANDA	3 ans	5 ans	CNCA (Conselho Nacional de Carregadores)
RDC	BOMA	20 ans	20 ans	FERI (Fiche électronique de renseignement à l'import)
MALI	BAMAKO	Aucune	Aucune	BSC ou Cargo Tracking note
MADAGASCAR	TAMATAVE	Aucune	Aucune	BSC ou Cargo Tracking note
GAMBIE	BANDJUL	Aucune	Aucune	

La réglementation applicable depuis le 30 novembre 2020 doit être rigoureusement appliquée. Ainsi, toutes les livraisons non conformes sont refusées d'entrer au Terminal et doivent être retournées. Il est donc important de respecter cette règle puisque le propriétaire commettant l'infraction sera obligé de sortir immédiatement le véhicule du pays y compris si le véhicule est entré dans le pays par voie terrestre.

Lorsqu'un véhicule ne respecte pas la limite d'âge, la société de transport et le propriétaire devront s'acquitter d'une amende. De plus, le véhicule sera démonté et les pièces détachées vendues aux enchères.

Le dédouanement du véhicule à l'arrivée, au port d'arrivée

A son arrivée en Afrique, le véhicule doit être dédouané pour pouvoir sortir. Cette opération est obligatoirement faite par un transitaire ou un commissionnaire agréé en douane car les particuliers ne sont pas habilités à le faire d'eux-mêmes.

Pour l'établissement de l'ordre de transit (par le transitaire) et le dédouanement, les documents suivants sont à fournir au transitaire ou commissionnaire :

- Le connaissance ; fourni par la société de transport maritime ;
- La facture d'achat de la voiture ;
- La déclaration préalable d'importation ;



- Le certificat de mise à la circulation, exigé par le service des mines pour l'immatriculation du véhicule.

Enfin, toutes ces opérations sont soumises au paiement des droits et taxes par l'intermédiaire du transitaire.

Sini Logistics achemine vos véhicules et camions en RORO ou en conteneur depuis la région île de France jusqu'aux villes et pays d'Afrique suivants :

Dakar Sénégal, Conakry Guinée, Bamako Mali, Lomé Togo, Ouagadougou Burkina Faso, Nouakchott Mauritanie, Cotonou Bénin, Abidjan Côte d'Ivoire, Libreville Gabon, Douala Cameroun, Lagos Nigeria, Pointe noire Congo, Matadi Boma RDC, Niamey Niger, Banjul Gambie, Tema Ghana, Monrovia Liberia, Freetown Sierra Leone, etc...

A présent, demandez un devis gratuit et sans engagement, ainsi que les conseils de notre équipe, si vous le souhaitez !

